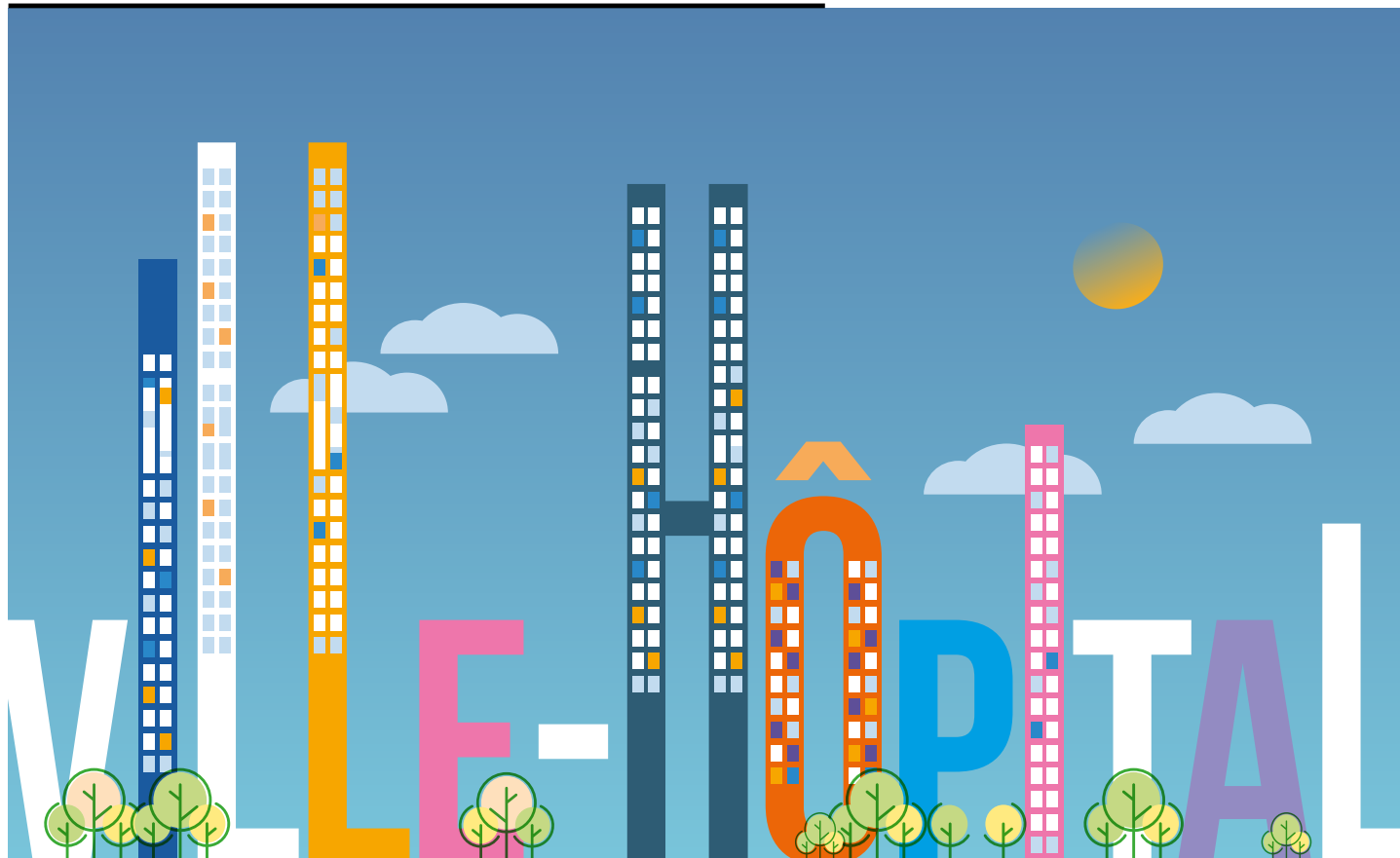


LE MAGAZINE DE LA FHF

n°35

LE RENDEZ-VOUS DE LA COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE ET MÉDICO-SOCIALE

PRINTEMPS 2018



RENFORCER LE LIEN

L'ESSENTIEL P.4

**Paris Healthcare
Week 2018**
Les temps forts
de la FHF

L'INVITÉ P.22

Thierry Marx
Chef au Mandarin Oriental



PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

Actualités et Enjeux

Enjeux de la territorialisation en psychiatrie

Inscription en ligne sur
www.sphconseil.fr

Publics

- Directeurs
- Praticiens
- Présidents de CME
- Directeurs des soins
- Cadres

7^e édition

3 juillet 2018 | FIAP, Paris

L'objectif de cette journée est de réunir un public large autour des principaux enjeux de la psychiatrie et de la santé mentale (juridiques, politiques, financières, stratégiques, organisationnelles, ...) en abordant les points d'actualité majeurs, de partager des retours d'expérience, de réaliser un bilan des réformes et d'appréhender les évolutions.



Le mot

DE FRÉDÉRIC VALLETOUX ET ZAYNAB RIET

SOMMAIRE

04

L'ESSENTIEL

08

NOS
ENGAGEMENTS,
NOS ACTIONS

Ressources humaines

Offre de soins

Autonomie

Finances

12

ENQUÊTE
**RENFORCER
LE LIEN
VILLE-HÔPITAL**

18

DES PROJETS
À SUIVRE

20

TÊTES D'AFFICHE

22

L'INVITÉ

Professionnels de la santé et de l'autonomie, nous vous donnons rendez-vous

pour le grand événement du secteur.

Regroupés au sein de la Paris Healthcare Week, les salons historiques de la FHF - HôpitalExpo, GerontHandicapExpo et Health-ITExpo - se tiennent au Parc des expositions de Paris (hall 7) du 29 au 31 mai prochain.

Dans le prolongement de notre plateforme politique pour 2017-2022, nous y proposerons un programme de grandes conférences, réunissant les meilleurs experts autour d'une thématique incontournable : « Territoire(s), la nouvelle frontière ». Une nouveauté vient cette année enrichir le programme : le 31 mai sera dédié à des journées de formations/métiers. L'occasion pour vous de partager vos expériences et de revenir sur les dernières actualités.

Cet événement a été pensé pour être le vôtre : aussi espérons-nous vous y retrouver nombreux pour continuer à faire vivre le service public hospitalier et médico-social.



Frédéric Valletoux
Président de la FHF



Zaynab Riet
Délégue générale

RESTONS CONNECTÉS

Rendez-vous sur



www.fhf.fr

Suivez-nous sur



@laFHF



Fédération
hospitalière
de France



Fédération
hospitalière
de France

Vous souhaitez
réagir ?

Écrivez-nous sur



fhf@fhf.fr

LE MAGAZINE DE LA FHF

Magazine trimestriel de la Fédération hospitalière de France,
1 bis, rue Cabanis, 75993 Paris Cedex 14. 01 44 06 84 44

Directeur de la publication : Frédéric VALLETOUX, président de la FHF

Rédacteur en chef : Zaynab RIET, déléguée générale de la FHF

Directrice de la communication : Karine LACOUR-CANDIARD

Responsable éditoriale : Anne-Laure VOISIN - Comité de rédaction : FHF

Rédaction : Charles Centofanti, Magali Clausener, Frédérique Paganessi, Claire

Teyssière-Orion Conception et réalisation : CITIZEN PRESS, 48, rue Vivienne,

75002 Paris, 01 77 45 86 86 - N° d'ISSN : 2493-6286 Couverture : Istock.

Photos p. 3 : FHF, FOTOGRAFIC- Patrick-Boulen. Dépôt légal : à parution

Impression : Sipap Oudin, Poitiers.

PARIS HEALTHCARE WEEK



29-31 MAI 2018

PARIS EXPO - PORTE DE VERSAILLES - HALLS 7.2/7.3

PRÉ-PROGRAMME

CONFÉRENCES
FHF
FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

DÉCOUVREZ
le pré-programme
des conférences
sur
www.sphconseil.eu

Fil rouge 2018 :
Territoire(s),
la nouvelle frontière

UN ÉVÉNEMENT **FHF**
FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

UNE ORGANISATION **PG**

SPH
SANTÉ, PHARMACIE, HÔPITAL

parishealthcareweek.com

Paris Healthcare Week 2018 Les temps forts de la FHF

La prochaine édition de la Paris Healthcare Week se tiendra du 29 au 31 mai, à Paris, porte de Versailles (Hall 7). À cette occasion, les professionnels de la santé et de l'autonomie pourront suivre les conférences organisées par la FHF autour d'un thème aussi ambitieux qu'incontournable : « Territoire(s), la nouvelle frontière ».

Au cours de son grand événement, la Paris Healthcare Week (HopitalExpo, GerontHandicapExpo et HIT), la Fédération hospitalière de France (FHF) propose de nombreuses conférences qui sont cette année organisées autour du thème « Territoire(s), la nouvelle frontière ».

S'informer et échanger

Un fil rouge qui ne doit rien au hasard : ce cycle de conférences entend prolonger et développer la plateforme politique que la Fédération avait mise en œuvre avant l'élection présidentielle de 2017 afin d'imaginer le système de santé de demain. Entre autres préconisations, les échanges suscités par cette plateforme avaient souligné la nécessité de penser les prises en charge en termes de responsabilité populationnelle. Autrement dit, de permettre à tous les acteurs de santé d'un territoire donné (hôpital,

médecins, personnels paramédicaux, ou encore pharmaciens et élus, notamment) de travailler ensemble pour concevoir des prises en charge adaptées aux spécificités de leur territoire.

> **Les inscriptions peuvent d'ores et déjà se faire en ligne sur**
<http://sphconseil.eu/les-salons-fhf/>

Formation : une nouveauté 2018

Les professionnels de la santé et de l'autonomie pourront également profiter de cette grande manifestation qu'est la Paris Healthcare Week pour participer à la journée formations-métiers qu'organise la FHF le 31 mai.

> **Les inscriptions peuvent d'ores et déjà se faire en ligne sur** <http://sphconseil.eu/category/les-journees-formations-metiers>

Cette nouvelle édition de la Paris Healthcare Week promet d'être riche en échanges, en rencontres et en partages de bonnes pratiques.

LES QUATRE GRANDES CONFÉRENCES DE LA FHF



Mardi 29 mai 2018 –
14 h - 17 h (accès payant)

Psychiatrie, grand âge, handicap : vraiment prêts pour le virage inclusif ?

Retour sur les formes d'accompagnement et de soutien à l'autonomie, alternatives à l'hébergement, développées afin de répondre au virage inclusif.



Mercredi 30 mai 2018 –
9 h 30 - 12 h 30 (accès payant)

Établissements de santé : offre de services... publique !

Comment les établissements de santé vont-ils devoir se positionner afin de proposer aux citoyens de leur territoire une offre adaptée à leurs besoins ?



Mercredi 30 mai 2018 –
14 h - 17 h (accès payant)

Piloter son territoire par les données de santé

Comment les acteurs de santé peuvent-ils exploiter et croiser les données de santé et les données populationnelles afin de répondre aux besoins actuels de leur territoire et anticiper ses besoins futurs ?



Mercredi 30 mai 2018 –
17 h 30 - 19 h (inscription gratuite)

L'innovation frugale

L'innovation n'est pas toujours coûteuse. La preuve par l'exemple avec cinq innovations qui améliorent l'efficacité des établissements de santé tout en générant des économies. Cette conférence est financée par le Fonds FHF.



30 000

**VISITEURS
ont participé
à l'édition 2017
de la Paris
Healthcare Week**

**RETROUVEZ LA FHF
SUR LES SALONS
DE LA PARIS
HEALTHCARE WEEK**

LA JOURNÉE FORMATIONS-MÉTIERS DE LA FHF

Le 31 mai se déroulera la 3^e édition de l'événement Santé au travail. Cette journée est l'occasion de présenter les dernières actualités et réglementations en matière de santé au travail, de partager des expériences et d'échanger à propos de l'impact de l'intelligence artificielle sur les conditions de travail.

Les autres formations-métiers auront pour thèmes :



Médico-social :

9 h 30 - 12 h 30 : Réussir l'élaboration et la contractualisation de votre contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (Cpom) en Ehpad

13 h 30 - 16 h 40 : Visite de contrôle de votre Ehpad : comment anticiper ?



Finances :

9 h 30 - 12 h 30 : La sérialisation des médicaments dans les établissements de soins

13 h 30 - 16 h 30 : Outils d'analyse médico-économique du groupement hospitalier de territoire (GHT)



Systèmes d'information – sûreté et sécurité :

9 h 30 - 12 h 30 : Les nouvelles normes obligatoires liées à la protection des données personnelles (RGPD) et le rôle des Data Protection Officer (DPO)

13 h 30 - 16 h 30 : Risque terroriste et radicalisation dans le cadre du Plan de sécurisation d'établissement (PSE)



Encadrement paramédical :

10 h - 13 h : IPA and Co !

À tout moment, retrouvez-nous sur le stand FHF pour des rencontres, des échanges... et des remises de prix. Ces dernières permettent en effet de valoriser des initiatives mises en œuvre par les établissements dans des domaines tels que la qualité et la sécurité des soins. À noter aussi : la 2^e édition d'Attractive med le 30 mai ! L'ambition de cette initiative ? Faciliter les échanges entre les établissements publics de santé, les médecins et les étudiants et favoriser les discussions autour d'un sujet sensible et d'actualité : l'attractivité des carrières hospitalières.

Inscriptions en ligne :
www.sphconseil.eu
et sur
www.parishealthcareweek.com



TECHNOLOGIES

Le Fonds FHF : un levier d'action au service de l'hôpital de demain

Créé en décembre 2014, le Fonds de dotation Recherche & Innovation de la FHF fédère l'ensemble des acteurs innovants dans le domaine de la santé afin de construire l'hôpital du futur. Plus d'un million d'euros ont déjà servi à soutenir les projets les plus prometteurs.

Les trois grandes missions du Fonds

1. Promouvoir l'innovation

« L'innovation c'est la rencontre entre une invention et des usages », explique le directeur du Fonds, Enguerrand Habran. Le Fonds FHF promeut les innovateurs dans le secteur de la santé et leurs innovations, ainsi que la culture et le management de l'innovation. Pour cela, il co-organise de nombreux événements et dispose de nombreux relais dans la presse spécialisée et grand public. Et, chaque mois, il diffuse sa newsletter Innovation à plus de 3 000 décideurs de l'hôpital public.

2. Conduire le changement

Pour interroger l'hôpital d'aujourd'hui et réfléchir à celui de demain, le Fonds FHF réunit plusieurs fois par an son « Action-Tank » composé d'experts de tous bords. Ses objectifs : réfléchir aux mutations en cours et à venir et les anticiper, ainsi qu'accompagner les établissements de santé dans la conduite du change-

ment. « Nous montons notamment des plateformes numériques, indique Enguerrand Habran, comme CartoSanté, un outil qui permet de comprendre l'évolution du territoire, ou encore comme le site *recherchehopitaliere.fr*, lancé en mars 2018 avec le Comité national de coordination de la recherche, qui référence l'activité de recherche des établissements publics de santé. »

3. Accompagner les projets innovants

L'innovation étant un processus complexe, trois dispositifs sont mis en place par le Fonds FHF : les appels à projets thématiques pour favoriser l'émergence d'innovations, notamment organisationnelles, dans les établissements ; le programme de déploiement pour leur permettre de se doter de produits et de services innovants ; les programmes collaboratifs pour encourager le dialogue et le travail commun entre les établissements publics et les acteurs de la santé et de l'innovation.

« Nous avons vraiment créé des écosystèmes qui apportent de nouvelles compétences à l'hôpital », note Enguerrand Habran.

Le Fonds FHF innove sur tous les fronts

Deux Mooc seront lancés dès cette année et présentés lors de la Paris Healthcare Week (lire p. 4) : l'un sur les méthodologies d'innovation, et l'autre sur la formation des professionnels de santé aux usages du numérique. Deux études sont également en projet : la première pour évaluer l'impact de l'intelligence artificielle sur les métiers, et la seconde sur les nouvelles technologies. « L'idée, c'est d'élaborer un véritable guide pour innover ! Nous allons reprendre tous les rapports existants sur l'aspect organisationnel, la biotechnologie et le numérique et proposer une vraie analyse, avec les prérequis et les experts ressources dans chaque domaine », résume Enguerrand Habran. ■



1

million d'euros financé
par le Fonds
depuis 2014



16

projets soutenus
depuis quatre ans



2

Mooc et 2 études
lancés en 2018

INFLUENCE

Cinq nouvelles commissions FHF pour **accompagner la transformation du système de santé**



La FHF a revu son organisation en lançant, début mars 2018, cinq grandes commissions transversales (voir ci-dessus). L'objectif ? Porter haut les valeurs du service public et peser toujours plus dans le débat public en formulant des propositions innovantes. Les cinq commissions permanentes sont composées de membres issus de toutes les composantes de la FHF : conseil d'administration, Conférences, fédérations hospitalières régionales, réseaux d'experts... Avec, dans chacune d'entre elles, une représentation des usagers, du handicap et du grand âge. Cette structuration intervient dans le cadre de la déclinaison de la plateforme FHF et dans un contexte de transformation du système de santé annoncé par le gouvernement. ■

En savoir + : fhf.fr > rubrique « Presse / Communication »

PARTENARIAT

Une troisième convention avec l'Agence française de développement

La FHF et l'Agence française de développement (AFD) ont signé le 13 mars la convention « Projet réseaux et partenariats hospitaliers 3 » (PRPH 3). Dotée de 3 millions d'euros de subvention, elle vise à améliorer la qualité des soins et la gestion des hôpitaux partenaires des pays en développement. Concrètement, le PRPH 3 mettra en œuvre les activités suivantes : le financement de partenariats hospitaliers par le biais d'appels à projets annuels pendant quatre ans; la mise à disposition auprès des hôpitaux français d'un appui à la gestion de projet; l'organisation de journées d'échange sur la coopération hospitalière; l'appui au Réseau des hôpitaux d'Afrique, de l'océan Indien et des Caraïbes et au Réseau des hôpitaux d'Asie du Sud-Est pour l'organisation de leurs activités. Un premier appel à projets sera lancé par la FHF dès la fin 2018. ■

En savoir + : fhf.fr > rubrique « Europe / International »

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

9 engagements pour améliorer le quotidien des stagiaires paramédicaux

La FHF, en partenariat avec la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers (FNESI), a lancé début avril une charte de neuf engagements pour améliorer la qualité de vie au travail (QVT) des stagiaires paramédicaux. Objectifs : fidéliser les jeunes professionnels, en optimisant leurs conditions de vie et d'encadrement dans le cadre de leurs études. La charte aborde les thèmes suivants :

- l'accueil du stagiaire;
- son intégration;
- ses conditions de travail, de santé et de sécurité;
- la formation reçue pendant le stage;
- la gestion du temps de stage;
- l'implication du stagiaire;
- les conditions pour l'évaluation;
- la participation à la vie institutionnelle;
- l'application de la charte.

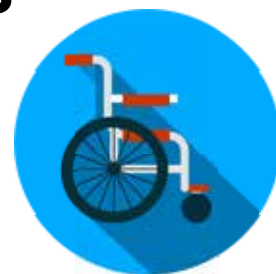
La charte intégrale est téléchargeable sur le site de la FHF et de la FNESI. ■

En savoir + : fhf.fr > rubrique « Presse / Communication »

PARTENARIAT FHF/FIPHFP

Aller plus loin dans la mobilisation pour l'emploi des personnes en situation de handicap

La FHF renforce sa mobilisation en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap à l'hôpital en renouvelant son partenariat avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). L'objectif ? Faire bouger les lignes.



Si le taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique hospitalière a encore progressé pour atteindre 5,51 %, les hôpitaux et établissements médico-sociaux sollicitent encore trop peu les dispositifs offerts par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Pour faire bouger les lignes, la FHF a renouvelé – début 2018 – son partenariat avec le Fonds. Le premier partenariat entre les deux acteurs, conclu en 2015, avait permis de réaliser un livre blanc sur l'accessibilité des instituts de formation paramédicale, le film « Handicap et emploi à l'hôpital » ainsi que des fiches et outils à destination des professionnels en charge de la politique handicap.

Au niveau régional, un dispositif expérimental de référents handicap mutualisés avait également été déployé dans quatre des anciennes régions : Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Objectif : aider les établissements dans la mise en œuvre de leurs politiques handicap.

Un nouveau partenariat et trois objectifs

Dans le cadre de leur nouveau partenariat, la FHF et le FIPHFP entendent :

- Rendre plus accessible la bourse d'emplois de la FHF ;
- Favoriser la diffusion de bonnes pratiques, le partage d'outils, et la recherche d'expertise au moyen d'un centre ressources Internet dédié aux référents handicap ;
- Poursuivre le dispositif de référents handicap mutualisés à l'échelle régionale. ■

En savoir + :

- Retrouver les fiches et outils sur fhf.fr, rubrique Ressources humaines > Outils et notes
- Visionner le film « Handicap et emploi à l'hôpital » sur : www.youtube.com/watch?v=eH0kkbrUhRg

ENGAGEMENT

L'attractivité médicale au cœur des priorités de la FHF

À l'occasion d'Attractive med 2017, le rendez-vous des jeunes et futurs médecins, a été lancée la réalisation d'un Mooc Attractivité¹. Les points de vue de grands témoins ont été recueillis sur le salon, afin de souligner l'importance de sujets tels que l'égalité professionnelle, comme avec Séverine Masson, directrice générale adjointe du CHU de Poitiers, ou encore la prévention des risques psycho-sociaux (RPS) auprès

des internes, comme avec le témoignage de Leslie Grichy.

Attractive med, 2^e édition

Devant le succès de la première édition, la FHF organise le 30 mai 2018 une nouvelle édition d'Attractive med, lieu de rencontres, d'échanges et d'informations entre établissements publics de santé, médecins et étudiants sur les politiques

d'attractivité et les carrières hospitalières (cf. pages 4-5). ■

1. Le Mooc a été présenté dans les précédentes éditions du Magazine de la FHF, #33 et #34.

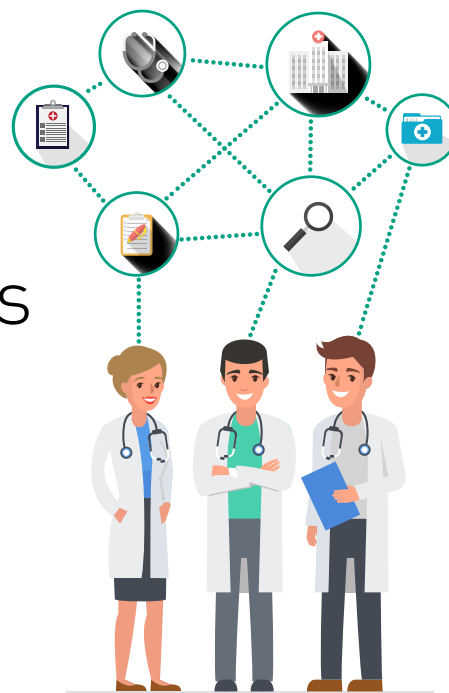
En savoir plus :

Retrouver le Mooc Attractivité sur : <http://mooc-attractivite.fhf.fr>

GHT

Un collège des médecins responsables de **DIM** de territoire est créé

La mise en œuvre des filières médicales et soignantes justifie la structuration, sous l'égide de la FHF, d'un réseau fédérant les médecins responsables de département de l'information médicale (DIM) de territoire désignés dans chacun des groupements hospitaliers de territoire (GHT). Avec, à la clé, la création d'un collège des médecins responsables de DIM de territoire.



Offre de soins

Sous l'égide de la FHF, ce collège médical poursuit les objectifs suivants :

- **Partager et harmoniser** les objectifs et les pratiques des DIM de territoire ;
- **Fédérer les travaux** et demandes des DIM de territoire ;
- Grâce aux contributions, **émettre des propositions** et construire des outils pour accompagner l'évolution des DIM de territoire ;

- **Contribuer à donner une visibilité** et une lisibilité aux médecins responsables de DIM de territoire ;
- **Être un interlocuteur** pour l'ensemble des acteurs de la santé, notamment de l'hôpital public, sur les questions relatives à l'information médicale et à la gestion des données territoriales.

Le collège s'est réuni une première fois le 16 mars dernier. ■

ÉTHIQUE

La FHF apporte sa **contribution** aux États généraux de la bioéthique

« Quel monde voulons-nous pour demain ? » C'est sur cette question que se sont ouverts, le 18 janvier 2018, les États généraux de la bioéthique. Après six mois de débats, ils aboutiront à une nouvelle loi sur la bioéthique à la fin de 2018.

Le comité d'éthique de la FHF a formalisé la contribution de la Fédération pour l'occasion. Elle traitera notamment du thème de l'intégration de l'éthique aux pratiques soignantes.

Parmi les autres thèmes retenus pour

la consultation, la FHF portera également une contribution sur la fin de vie ainsi que sur la gestion des données de santé, deux enjeux majeurs pour les établissements. Si elles le souhaitent, les fédérations régionales ont également la possibilité de participer à la concertation organisée dans chaque région, dans le cadre de conférences-débats ou de contributions directement portées auprès du Comité consultatif national d'éthique.





HANDICAP

La FHF se mobilise pour améliorer l'accès aux urgences à l'hôpital



L'outil SantéBD se dote de trois nouvelles fiches pratiques consacrées à la compréhension des soins dispensés aux urgences. Cette initiative intervient dans le cadre du projet « Amélioration de l'accueil et des soins des personnes handicapées aux urgences », mené par la FHF en partenariat avec la Fondation Malakoff Médéric Handicap depuis mai 2017.

Santé-BD est un outil de communication développé par l'association CoActis Santé. Il prend la forme de fiches – réalisées en partenariat avec la FHF – décrivant les consultations médicales, dentaires, paramédicales et hospitalières. Elles sont disponibles en version papier ou téléchargeables sur l'application gratuite pour smartphone dédiée.

Faciliter la préparation des consultations

Cet outil gratuit s'adresse principalement aux personnes en situation de handicap mental et d'autisme, à leurs aidants et aux professionnels de santé. Ses objectifs ? Faciliter la préparation des consultations et instaurer un véritable dialogue patient-professionnel au cours du rendez-vous,

permettant ainsi un meilleur suivi médical dans le temps. Les fiches accordent une large place aux illustrations et les textes sont rédigés en français « facile à lire et à comprendre » (Falc).

Les trois nouvelles fiches d'aide à la compréhension des soins aux urgences s'intitulent :

- « Comment j'arrive aux urgences ? » ;
- « Comment ça se passe ? » ;
- « Le questionnaire de l'infirmière ». ■■■

En savoir + : Les fiches SantéBD sont disponibles sur le site : <http://santebd.org/fiche>

PSYCHIATRIE, GRAND ÂGE, HANDICAP

Le « virage inclusif », un sujet d'actualité... et de conférence FHF



Douze millions de Français sont touchés par un handicap ; 419 000 ont été hospitalisés en psychiatrie en 2015, dont 46 000 jeunes de moins de 18 ans et plus, et 17 000 personnes de 80 ans et plus ; 8 Français sur 10 disent méconnaître les dispositifs de prise en charge de la perte d'autonomie ou ne pas savoir à qui s'adresser en cas de besoin ; 83 % des personnes déclarent vouloir vieillir à domicile... Plus qu'un défi

d'avenir, le « virage inclusif » souhaité par le gouvernement est devenu une urgence. Pour y répondre, la société développe des formes d'accompagnement et de soutien à l'autonomie alternatives à l'hébergement. Mais de nombreuses questions restent en suspens : quelle adéquation entre l'offre, les attentes et les besoins ? La société est-elle prête à aborder un virage inclusif sans précédent ? Quelles

politiques structurelles sont mises en place ? À l'occasion de la Paris Healthcare Week 2018, une grande conférence « Psychiatrie, grand âge, handicap : vraiment prêts pour le virage inclusif ? » se tiendra le mardi 29 mai à partir de 14 heures. Experts, philosophes, représentants institutionnels et acteurs de terrain apporteront leurs analyses et perspectives et feront part de leurs initiatives sur le sujet.

BUDGET

Campagne tarifaire 2018 : l'équation s'annonce complexe

En allant au-devant des annonces ministérielles, la FHF espérait conjurer les années de politique tarifaire au rabot imposées aux établissements publics de santé. Inquiète par la baisse des tarifs annoncée, la FHF reste mobilisée.



Malgré une diminution des tarifs moins importante qu'en 2017, l'année 2018 ne tranchera malheureusement pas avec les années précédentes : baisse confirmée de 0,5 % des tarifs de médecine chirurgie obstétrique (MCO), hausse de 1,1 % de la dotation de fonctionnement des établissements psychiatriques, hausse de 0,7 % de la dotation aux établissements de soins de suite ainsi que des tarifs d'hospitalisation à domicile, et mise en réserve équivalente à 0,7 % des tarifs.

Pour l'année 2017, du fait d'une prévision d'exécution de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) particulièrement faible, la quasi-totalité des crédits gelés au début de l'année devrait être reversée aux établissements. Cependant, ces derniers ne bénéficient d'aucune garantie de restitution, à la fin de 2018, des réserves constituées cette année, quand bien même ils respecteraient leur enveloppe de dépense.

1,6 milliard d'économies à réaliser

La campagne s'ouvre donc sous la plus grande vigilance de la FHF. Avec une croissance des dépenses estimée à + 4 % et 1,6 milliard d'économies à réaliser, l'équation budgétaire s'annonce une nouvelle fois périlleuse pour les responsables hospitaliers, qui mettent tout en œuvre, dans ce contexte, pour garantir un haut niveau de qualité des soins.

À partir d'octobre 2018, les dépenses de transports inter-établissements seront intégrées dans le budget des établissements de santé, à l'exception des transports par avion ou bateau, des transports prescrits par les SAMU et des transports de patients non hospitalisés. L'hospitalisation à domicile a été exclue du périmètre de la réforme. Deux suppléments tarifaires sont créés et accompagneront la facturation par l'établissement prescripteur du transport inter-établissements. ■



SÉRIALISATION DES MÉDICAMENTS ?

Une nouvelle réglementation, à fort impact financier et organisationnel, entrera en vigueur le 9 février 2019. Pour permettre aux établissements d'anticiper les modifications à venir dans le circuit du médicament et les systèmes d'information hospitaliers (SIH), un atelier spécifique est organisé par la FHF lors de la Paris Healthcare Week, le 31 mai 2018.





RENFORCER LE LIEN

Le lien entre la ville et l'hôpital est indispensable au bon fonctionnement du système de santé. Pour le renforcer, la FHF a, le 9 mars, présenté 17 propositions détaillées afin de construire des réponses concrètes aux besoins territoriaux des populations.

Dans la continuité de sa plateforme politique 2017-2022, la FHF a présenté le 9 mars dernier le rapport « Renforcer le lien ville-hôpital », confié au Dr Jean-Pierre Jardry, médecin généraliste libéral et administrateur de la FHF. S'appuyant sur de nombreuses auditions de professionnels de santé, libéraux et hospitaliers, le rapport présente dix-sept propositions concrètes, articulées autour de quatre grands axes : faciliter les liens entre la ville et l'hôpital ; investir pour la ville ; territorialiser les enjeux de santé ; organiser la gouvernance ville-hôpital. « Nous devons aller vers un lien

beaucoup plus étroit entre médecine hospitalière et médecine de ville, entre offre libérale et offre des établissements. L'hôpital doit s'ouvrir. C'est un enjeu majeur pour la santé de la population », explique Frédéric Valletoux, président de la FHF. Un sujet dont s'est emparé le gouvernement avec sa stratégie de transformation du système de santé, lancée également le 9 mars. Celle-ci comprend cinq chantiers dont celui de l'organisation territoriale dans une logique de décroisement. Dans ce contexte, les propositions de la FHF montrent son engagement à ce que la ville et l'hôpital deviennent de véritables partenaires dans la mise en œuvre de parcours de soins fluidifiés et efficaces. ➔

L'ENQUÊTE

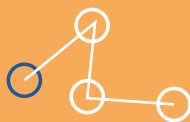
RENFORCER LE LIEN VILLE-HÔPITAL

LES 7 CLÉS POUR LA CONSTRUCTION DU LIEN VILLE-HÔPITAL



LIBERTÉ

Chaque territoire a ses propres caractéristiques sanitaires et sociales. Aucun modèle unique ni aucune norme ne peut être transposable à l'ensemble des territoires. Les acteurs de la ville et de l'hôpital doivent être libres d'organiser ensemble les réponses spécifiques aux besoins de leurs territoires.



COORDONNER

La ville et l'hôpital doivent relever le défi de la coordination. Il est essentiel que des canaux de coordination soient construits, identifiés, utilisés par tous et adaptés si besoin. La ville et l'hôpital doivent par conséquent investir dans les modalités et l'opérationnalité de la coordination.



VALORISER LES ACTIONS COMMUNES

Les professionnels de ville et les hospitaliers travaillent en complémentarité pour garantir l'accessibilité et la pertinence des soins et services de santé pour l'ensemble de la population de leur territoire. Il est essentiel de mieux valoriser et promouvoir ces actions pour qu'elles profitent au mieux à chacun.



FAIRE DU PATIENT LE DÉNOMINATEUR COMMUN

Les acteurs doivent s'appropriier ensemble les enjeux de santé de leur territoire afin de construire des objectifs communs et des réponses collectives aux besoins des patients. Cette culture commune autour de la finalité « patient » permettra de partager et construire la responsabilité territoriale et populationnelle.



DIALOGUER

Le dialogue permet à chacun de mieux comprendre les enjeux, les ressources, les besoins et les contraintes de l'autre. Il doit être régulier, notamment dans l'exercice clinique. Il peut exister au sein des réunions de concertation pluridisciplinaire, des commissions médicales d'établissement, du développement professionnel continu...



CO-CONSTRUIRE

Dans le cadre de la responsabilité populationnelle, la réponse aux besoins de santé doit être construite en concertation et en partenariat entre les acteurs de la ville et de l'hôpital. Ce qui implique de partager la décision, les informations, les responsabilités et les contraintes.



CONFIANCE ET RESPECT

La médecine de ville assure une mission de proximité et de connaissance fine des patients, tandis que l'hôpital prend en charge la phase la plus aiguë du parcours patient. Les deux sont complémentaires et sur un pied d'égalité. La reconnaissance des richesses et des compétences de chacun permettra d'apporter à la population des réponses efficaces.

AXE 1.

FACILITER LES LIENS ENTRE VILLE ET HÔPITAL

« Il est nécessaire que chacun sorte de ses postures. La coopération et la fluidité des parcours permettent aussi d'améliorer la prise en charge hospitalière qui n'est certes pas le seul mode de prise en charge mais dont le rôle est essentiel dans notre système de santé », commente Frédéric Valletoux. Le médecin traitant est reconnu par la loi comme le coordonnateur du parcours du patient. Les résultats de prise en charge ou d'examen par les établissements de santé, les spécialistes de ville ou tout autre professionnel de santé doivent lui être obligatoirement communiqués. À l'inverse, l'envoi d'un patient à l'hôpital doit être accompagné d'un courrier et des éléments de diagnostic le justifiant.

La FHF propose aussi de créer, au sein des structures d'urgence, un espace dédié à la médecine de ville qui prendrait en charge les soins non programmés de médecine générale. Les médecins généralistes auraient accès au plateau technique hospitalier et bénéficieraient des locaux et services (secrétariat, brancardiers...). L'infirmier d'accueil et d'orientation effectuerait une sélection entre cet espace et les urgences sur la base d'un référentiel travaillé en commun par les médecins libéraux et les praticiens hospitaliers.

INITIATIVE

La plateforme ZEPRA

ZEPRA (pour Zéro Échanges Papier en Rhône-Alpes) est une plateforme développée en 2010 par le Groupement de coopération sanitaire systèmes d'information en santé en Rhône-Alpes. Ce rapport permet aux acteurs de santé hospitaliers et libéraux, quels que soient leur lieu d'exercice et leur outil métier, d'échanger et de partager en toute sécurité des données en vue d'améliorer leur coordination et la fluidité du parcours patient. La plateforme permet donc l'envoi de messages, de documents, de comptes rendus de manière sécurisée. Il a aussi été conçu dans un souci d'interopérabilité avec les systèmes de messagerie sécurisée préexistants. Selon le logiciel du destinataire, le document s'intègre automatiquement ou en quelques clics dans son outil. Le dispositif doit être étendu au partage de données comme les ordonnances avec les pharmaciens d'officine, désignés par les patients qui le souhaitent à leur entrée d'hospitalisation. L'appliquet ZEPRA est aujourd'hui utilisé par plus de 70 établissements publics et privés, et environ 10 000 médecins libéraux.



« Notre système de santé fait face aujourd'hui à des défis qui ne pourront être relevés que si l'hôpital et la ville travaillent en synergie au service d'une stratégie territoriale de santé. »

Frédéric Valletoux

De nombreux établissements ont mis en place un annuaire ou des numéros uniques par service de spécialité. Mais trouver le bon interlocuteur reste complexe pour les professionnels de santé de ville. Pour y remédier, la FHF propose notamment la création d'un « guichet unique » avec un référent au sein de l'hôpital qui permettrait de simplifier les échanges ville-hôpital. Ce professionnel assurerait la coordination entre les professionnels, les renseignements nécessaires à la médecine de ville, la mise en relation et la diffusion de l'information vers les professionnels de ville. Ce guichet unique pourrait aussi faciliter l'admission directe aux services d'hospitalisation.

La recherche en soins primaires constitue un autre axe de construction du lien ville-hôpital. C'est un enjeu pour attirer les jeunes praticiens et fédérer les professionnels autour de projets communs. L'investissement dans des programmes de recherche, notamment dans des systèmes d'information, permettrait le recueil de données épidémiologiques et un échange renforcé entre ville et hôpital.

Pour la FHF, la mise en œuvre de protocoles locaux doit être systématisée afin de garantir des réponses adaptées aux ressources et aux contraintes des professionnels ainsi qu'aux besoins de santé de chaque territoire. Ces protocoles peuvent concerner l'organisation des entrées et des sorties d'hospitalisation ou des parcours spécifiques de patients (santé mentale, diabète, etc.). Ils pourront être élaborés sur la base de recommandations de la Haute Autorité de santé.



INVESTIR POUR LA VILLE

Le lien entre ville et hôpital passe par le transfert de données entre professionnels de santé. Mais la communication entre les différents systèmes d'information pose problème. À l'échelle de chaque territoire, les établissements doivent par conséquent investir en matière de technologies d'information et de communication. L'objectif ? Œuvrer pour rapprocher les systèmes d'information des professionnels de ville et les dossiers patients informatisés hospitaliers.

Les établissements de santé disposent d'un patrimoine immobilier important. Les restructurations et le virage ambulatoire ont en plus libéré de nouveaux espaces au sein des structures hospitalières. De ce fait, pourquoi ne pas mettre les capacités foncières des hôpitaux à disposition de projets de ville comme des maisons de santé pluridisciplinaires ou des centres de soins ? La FHF souhaite inciter ses adhérents à entrer dans cette nouvelle dynamique. À condition que les établissements de santé, qui accueilleraient dans leurs locaux de telles structures bénéficient d'un régime économique et comptable qui ne les pénaliserait pas.

INITIATIVE

La plateforme web du CHI de Créteil

En 2016, le Centre hospitalier intercommunal de Créteil (CHIC) a mis en place, avec une start-up, une plateforme web qui permet à l'établissement d'envoyer directement des informations aux médecins de ville du secteur. Sur chaque ordinateur des médecins libéraux, un lien sécurisé vers la plateforme a été installé. Dès qu'un patient est admis au CHIC et que l'information rentre dans le dossier patient informatisé (DPI) hospitalier, le médecin traitant reçoit une notification, mais aussi les résultats d'examens et les comptes rendus médicaux. Il est également prévenu de la sortie d'hospitalisation. La transmission de l'information de l'hôpital vers la ville est donc complète et en temps réel, et permet aux médecins traitants de suivre l'hospitalisation de leurs patients. Prochaine étape sur laquelle travaille le CHIC avec la start-up : la possibilité pour les praticiens de ville d'envoyer des informations et d'échanger via la plateforme avec les praticiens hospitaliers.



un mode d'action essentiel, souligne Frédéric Valletoux. Elle consiste à cibler des besoins précis d'une population afin d'organiser une stratégie de santé qui permette de répondre aux besoins des patients sur un territoire. » De nombreux territoires pourraient se lancer avec les acteurs de ville dans des approches intégrées ville-hôpital, mais le modèle actuel de tarification est un frein à ce type de projets. Les expérimentations de l'article 51 de la LFSS 2018 et les appels à projets territoriaux annoncés par le Premier ministre pourraient permettre de faciliter cette approche.

Autre préconisation : la création de contrats d'objectifs entre la ville, l'hôpital et l'Assurance maladie permettant de donner plus de souplesse aux acteurs locaux et de favoriser les initiatives sur les territoires. Une telle contractualisation générerait des économies dont une partie pourrait être réinvestie pour la coordination au profit des projets de santé locaux identifiés.

La FHF a la volonté d'expérimenter des approches populationnelles avec des modèles de financement adaptés à la population soignée. « *La responsabilité populationnelle est*



« La responsabilité populationnelle est un mode d'action essentiel. »

Frédéric Valletoux

AXE 3.



« Il faut réintégrer l'hôpital dans son environnement et le remettre à sa juste place. »

Frédéric Valletoux



TERRITORIALISER LES ENJEUX DE SANTÉ

Les jeunes professionnels de santé n'ont plus les mêmes aspirations que leurs aînés : ils veulent travailler en équipe, diversifier leur mode d'exercice et pouvoir échanger avec les autres praticiens. L'exercice mixte ou partagé peut répondre à leurs souhaits d'épanouissement professionnel. Il est aussi un vecteur d'attractivité des territoires. Pour ces raisons, la FHF souhaite que ce type d'exercice soit facilité par une évolution du statut, du mode de rémunération et des perspectives de carrière des médecins ayant fait ce choix.

INITIATIVE

La maison de santé pluridisciplinaire de Belle-Île-en-Mer

Avec une population passant de 5 000 personnes en basse saison à 35 000 l'été, et seulement trois médecins en 2013, l'offre de soins de Belle-Île-en-Mer était insuffisante, notamment pour assurer la permanence des soins durant la période touristique. Pour remédier à cette situation difficile, des médecins généralistes se sont vu proposer, en 2017, un statut mixte, à savoir partager leur activité entre l'hôpital en tant que salarié et la maison de santé pluridisciplinaire, installée au sein de la structure hospitalière. Les médecins bénéficient des infrastructures du centre hospitalier et en particulier du plateau technique. Ce statut mixte a rapidement séduit d'autres praticiens. Aujourd'hui, ils sont neuf médecins à Belle-Île-en-Mer. Ce mode d'exercice répond aux attentes des jeunes praticiens et permet d'organiser la permanence de soins et la prise de congés avec l'assurance d'avoir des praticiens disponibles pour les remplacements. Et il enthousiasme les internes, qui réalisent leur stage sur l'île avec de surcroît un logement mis à leur disposition.

La formation initiale des médecins peut favoriser le lien entre la ville et l'hôpital. La FHF propose de soutenir la construction de parcours de formation à l'échelle du territoire, du second cycle à la phase de mise en responsabilité du troisième cycle. Les groupements hospitaliers de territoire (GHT) pourraient, en coordination avec l'Université, le CHU et les maîtres de stage en ambulatoire, proposer une offre de formation plus lisible, structurée, interprofessionnelle et intégrée aux territoires. Ce qui favoriserait la connaissance du terrain, des structures hospitalières et des professionnels de ville.

Pour Frédéric Valletoux, « *il faut réintégrer l'hôpital dans son environnement et le remettre à sa juste place* ». Afin de favoriser la place des acteurs de la ville dans le cadre des réflexions issues des GHT, il est indispensable que les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) interagissent avec eux. Associer la médecine de ville à la constitution des projets médicaux partagés et associer les professionnels hospitaliers à la constitution des CPTS du territoire du GHT permettrait de renforcer le dialogue entre la ville et l'hôpital.

Garantir une accessibilité au second recours sur l'ensemble des territoires est indispensable. Dans les territoires en tension, des consultations avancées de spécialité peuvent répondre aux besoins des patients, en complément des soins de premier recours assurés par la médecine de proximité. Elles peuvent être mises en place au sein des hôpitaux de proximité mais également dans des centres de santé ou des maisons de santé pluridisciplinaires. Le déploiement de cette offre peut aussi s'appuyer sur la téléconsultation et la télé-expertise.

INITIATIVE

La commission extramunicipale de santé de Cannes

Adapter l'offre de soins à la population, tel est l'objectif de la commission extramunicipale de santé créée en juin 2014, à l'initiative de la mairie de Cannes. Cette instance fonctionne à parité entre médecine de ville et médecine hospitalière, secteurs privé et public, et inclut toutes les professions de santé, ainsi que les usagers. Quatre axes de travail ont été identifiés : accès aux premiers soins (les urgences), gérontologie (hébergement des personnes âgées dans les Ehpad et maintien à domicile), santé mentale, prévention (en particulier le rapport entre sport et santé). Chaque groupe de travail est animé conjointement par un médecin de ville et un praticien hospitalier. Cette concertation permet non seulement des échanges entre l'ambulatoire et l'hôpital, mais aussi d'avoir une vision globale des besoins de la population et de l'offre de soins.



ORGANISER LA GOUVERNANCE VILLE HÔPITAL

Il est nécessaire de créer au niveau local un espace de dialogue autour des problématiques de santé du territoire. La FHF salue l'initiative des commissions municipales ou extra-municipales de santé composées de représentants des communes, des centres hospitaliers et des

cliniques, de représentants des professionnels de la ville ainsi que des usagers.

La FHF veut également favoriser les projets et accords communs entre la médecine de ville et l'hôpital auprès des pouvoirs publics. L'objectif de transversalité et de décloisonnement entre la ville et l'hôpital doit se décliner dans l'organisation administrative des interlocuteurs des acteurs de terrain, au sein des agences régionales de santé et au niveau ministériel.

La Fédération préconise aussi que la gouvernance des GHT puisse, en fonction des territoires, s'articuler avec les acteurs de ville. Enfin, il est nécessaire de créer des espaces de concertation entre acteurs institutionnels nationaux et régionaux. L'ouverture de l'hôpital sur la ville nécessite un travail commun et durable entre les représentants de la médecine de ville et de l'hôpital public. Des espaces de concertation aux niveaux national et régional doivent exister pour faire valoir les intérêts communs et actionner des leviers d'amélioration du lien ville-hôpital.

« *L'état d'esprit de ce rapport est la concertation, l'engagement de chacun des acteurs et des valeurs partagées et communes* », résume Frédéric Valletoux. ■

questions à



© Gilles Traverso

DR JEAN-PIERRE JARDRY,
AUTEUR DU RAPPORT

Comment avez-vous travaillé à l'élaboration des dix-sept propositions ?

Le point de départ a été un débat rassemblant les acteurs de ville lors d'Hôpital Expo 2017 (Paris Healthcare Week).

Nous avons ensuite réalisé 35 auditions de l'ensemble des acteurs : privés et publics, libéraux et hospitaliers, syndicats de médecins, représentants de professions de santé, unions régionales des professionnels de santé... Nous avons par ailleurs auditionné Anne-Marie Broca, du Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie. Nous nous sommes également basés sur des exemples existants pour en tirer des enseignements. La philosophie du rapport est de créer une entente réelle entre les libéraux et l'hôpital. Il est essentiel que la frontière entre l'hôpital et la ville tombe et qu'il y ait une égalité d'écoute des uns et des autres.

Dans votre rapport, vous citez plusieurs exemples du terrain. Ne faudrait-il pas les recenser pour pouvoir les transposer ?

Chaque proposition du rapport est illustrée par un exemple concret. Il serait en effet intéressant de les recenser pour pouvoir les dupliquer ou les transposer en les adaptant aux réalités locales ; finalement, il existe de nombreuses initiatives qui ne sont pas toujours mises en avant.

Le rapport est plutôt « médico-centré ». Quid des autres professionnels libéraux ?

La prochaine étape est de poursuivre ce travail avec les

autres professionnels de santé : pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes...

Le lien ville-hôpital est essentiel pour fluidifier et coordonner les parcours de soins. Pour vous, quel est le parcours « idéal » ?

Pour moi, le parcours de santé idéal repose sur la proximité et un accès graduel à la spécialité : un patient, un pharmacien, un infirmier, un médecin, le centre hospitalier, le centre hospitalier universitaire. Et il doit s'adapter à la spécificité des territoires. Je suis aussi persuadé que, pour pouvoir progresser, il faut revoir les modes de financement.

PRIX DE LA COMMUNICATION HOSPITALIÈRE



2017 :

QUATRE INITIATIVES RÉCOMPENSÉES

La FHF a lancé en septembre dernier un appel à candidatures pour les prix de la communication hospitalière, organisés par la FHF et MNH Group. L'objectif de cette édition : récompenser les actions de communication innovantes et impactantes sur le thème du décroisement ville-hôpital.



Déclassement

Un événement autour du cerveau pour découvrir l'hôpital

PICARDIE Lumière sur le cerveau ! C'est le thème qu'a choisi le CHU Amiens-Picardie pour valoriser ses métiers et ses missions auprès du grand public lors de la Fête de la science des 13 et 14 octobre dernier. Sollicité pour la deuxième année par l'association Ombelliscience, qui œuvre en faveur de la diffusion des savoirs, l'hôpital a organisé 28 ateliers gratuits, animés par des étudiants et des professionnels du CHU, au sein du centre de formation par la pédagogie active SimUSanté®. Plus de 1600 personnes, dont 730 élèves et enseignants des écoles, collèges et lycées de la région, ont participé. « Comme le cerveau concerne tous les sens, une centaine de professionnels de santé et étudiants ont été mobilisés : des kinésithérapeutes, des orthoptistes, des ophtalmologistes, des neurologues, des neurochirurgiens... », explique Véronique Martin, responsable de gestion en charge de l'organisation des deux journées. « Nous voulions montrer que l'hôpital est ouvert sur la ville et le domicile. C'est un succès à plus d'un titre ! D'une part, cela nous permet de transmettre des messages de prévention, adaptés à chaque âge. D'autre part, par le biais de mises en situation et de jeux, nous parvenons à dédramatiser les soins. Enfin cela suscite des vocations et donne aux professionnels de santé l'occasion – rare – de pouvoir montrer leur environnement de travail à leurs enfants, dans le centre de simulation en santé où tout l'hôpital, et même un quartier, sont simulés (cabinet médical, pharmacie, domicile) ». Le CHU sait déjà qu'il renouvellera l'initiative en 2018.



Numérique

GHT LOIRE : UN SITE INTERNET DÉDIÉ



Auvergne-Rhône-Alpes

Une porte d'entrée unique pour tout savoir en quelques clics sur le groupement hospitalier de territoire (GHT) Loire. Ce projet, mené par la direction de la communication du CHU de Saint-Étienne et les 20 autres établissements publics membres du GHT (le plus grand de France), s'est concrétisé le 12 octobre dernier, après plus de six mois de travail. « Ce nouveau site Internet répond à un besoin car les GHT restent une vraie inconnue pour le grand public et pour beaucoup d'acteurs du secteur », explique Floriane Loctin, directrice de cabinet au CHU de Saint-Étienne. Avec l'aide de l'agence Interlude Santé, « nous avons voulu rendre concret le GHT en montrant ses réalisations et en répondant aux inquiétudes des habitants du territoire, via une rubrique foire aux questions », poursuit Floriane Loctin. Simple et pédagogique, la page d'accueil du site comprend deux entrées : usagers et professionnels. Elle se présente comme un long page, avec notamment une carte interactive des établissements membres. Des parcours de soins types sont également mis en scène et illustrés. À terme, une bourse à l'emploi et un espace de prise de rendez-vous en ligne pourraient également être proposés. <http://www.ghtloire.fr/>



Synergies



Une appli mobile pour renforcer le lien entre l'hôpital et les médecins libéraux

PAS-DE-CALAIS

Le centre hospitalier d'Arras a créé « GHAT Pro », une application mobile destinée aux médecins généralistes du territoire Artois-Ternois. « C'est un projet multifacette dont le but premier est de renforcer l'attractivité de l'hôpital vis-à-vis des patients. Et comme ces derniers nous sont adressés par les médecins généralistes, il s'agit d'être le plus accessibles possible », indique Pierre Bertrand, directeur du centre hospitalier intégré au Groupement hospitalier de l'Artois-Ternois (GHAT). L'application comprend des actualités médicales et, surtout, un annuaire médical numérique mis à jour en temps réel pour fluidifier les relations entre généralistes et spécialistes de CH d'Arras.



« L'objectif est d'adresser le bon patient au bon spécialiste, le plus rapidement possible », résume le Dr Audrey Pereira, chirurgienne-gynécologue et vice-présidente de la commission médicale d'établissement (CME) du CH d'Arras. L'accès à l'application est sécurisé et réservé aux médecins. « La V2 de l'application permettra aux spécialistes d'adresser leur compte rendu en version dématérialisée, souligne Pierre Bertrand. Et nous avons en projet d'installer une passerelle avec MonDocteur.fr pour qu'un praticien puisse bloquer un rendez-vous pour ses patients. » Une centaine de médecins généralistes ont déjà téléchargé l'application.



Movember

Le monde du sport mobilisé face aux cancers masculins

NORD

Le centre hospitalier de Valenciennes a marqué les esprits. À l'occasion de Movember, mois de lutte contre les cancers masculins (symbolisé par le port de la moustache), la communication de l'hôpital a vu les choses en grand et s'est entourée de nombreux acteurs locaux, notamment sportifs. Le résultat ? Une campagne de communication échelonnée durant le mois de novembre dans toute la ville de Valenciennes, partenaire de l'événement. Le point d'orgue aura été la participation de cinq joueurs du Valenciennes FC (Ligue 2), qui ont accepté de jouer avec leur image en posant avec une fausse moustache. « Notre but était de faire sortir cette action de prévention des murs de l'hôpital, explique Thomas Delbarre, responsable communication. Si l'on veut être entendu, on ne peut plus se limiter à un simple stand dans un hall d'établissement. » Ce concept a reçu le soutien d'autres sportifs professionnels (Hockey club de Valenciennes, Denain Voltaire basket, le nageur olympique Marc-Antoine Olivier). Coups d'envoi de matchs, visites des services du CH et mobilisation sur les réseaux sociaux au travers d'un hashtag créé pour l'occasion... l'ensemble de la campagne se voulait ludique et ancrée dans la ville. « Avec quelques idées simples comme un concours photo ou la présence d'un barbier à l'hôpital, il est possible de réaliser une campagne de prévention de grande ampleur pour un coût modeste (moins de 3000 euros), la quasi-totalité de l'action ayant été mise en place par le service communication », précise Olivier Cretel, chargé du projet.



« Une mallette pour faire comprendre les traitements de la drépanocytose »



DR MARIE-HÉLÈNE ODIÈVRE-MONTANIÉ

Pédiatre référente de la drépanocytose à l'hôpital Armand-Trousseau, à Paris.

Je suis membre du groupe de travail éducation thérapeutique, composé d'une vingtaine de professionnels de santé au sein de la filière de santé des maladies rares MCGRE (maladies constitutionnelles du globule rouge et de l'érythropoïèse). Notre initiative est partie d'un constat : nous avions l'impression que les patients atteints de drépanocytose, maladie génétique de l'hémoglobine, ne comprenaient pas toujours très bien leur traitement. Pour y remédier, et après un an de travail, nous avons créé un nouvel outil d'éducation thérapeutique : une mallette pédagogique destinée aux professionnels de santé pour les aider à mieux faire comprendre à leurs patients (enfants et adultes) comment fonctionnent l'hydroxycarbamide et les échanges transfusionnels - deux traitements couramment prescrits dans les formes sévères de drépanocytose - et quels peuvent être leurs effets secondaires. Financée par la filière MCGRE, avec le soutien du RoFSED, d'Evad et de l'association de patients SOS Globi Paris, la mallette a été

distribuée à partir de janvier 2018. Elle comprend plusieurs éléments : un tube rempli de paillettes représentant un vaisseau sanguin et les éléments du sang pour expliquer la maladie ; un ballon gonflable pour montrer le mode d'action de l'hydroxycarbamide ; un semainier à remplir par le patient pour la prise du médicament ; une boîte remplie de cubes pour faire comprendre le mécanisme d'un échange transfusionnel ; ou encore des livrets avec des stickers concernant les indications du traitement, ses bénéfices et effets secondaires potentiels. Actuellement, nous formons à l'utilisation de cet outil les médecins et les infirmières concernés par l'éducation thérapeutique dans les hôpitaux et centres de la drépanocytose. L'infirmière d'éducation thérapeutique de mon service de pédiatrie l'utilise déjà depuis janvier dernier et elle n'y voit que des avantages. Nous réaliserons auprès de tous les utilisateurs une évaluation des cinquante mallettes distribuées en France d'ici quelques mois. "■



DR ÉRIC REVUE

Chef des urgences du centre hospitalier de Chartres (Eure-et-Loir).

« Il faut améliorer l'accueil des personnes handicapées »

I En matière d'accessibilité des personnes handicapées, le grand public imagine que s'il y a un endroit aux normes, c'est bien l'hôpital. Et pourtant, il y a encore beaucoup à faire ! C'est pourquoi mon service œuvre depuis plusieurs années à l'amélioration de leur accueil. Ainsi, en 2016, nous avons été pionniers en signant le volet « Urgences » de la charte Romain-Jacob, dont l'objectif est de fédérer les acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées. Depuis deux ans, nous avons aussi mis en place une série d'actions : nous remettons des livrets d'accueil avec le descriptif du parcours de soins ; un numéro de téléphone a été mis en place pour anticiper l'arrivée d'un patient handicapé qui a besoin de plus de temps pour s'installer lors d'une consultation ; des circuits prioritaires ont aussi été matérialisés par des points rouges. Pendant la prise en charge, nous acceptons la présence d'un accompagnant et nous avons développé un chariot spécifique, contenant le matériel nécessaire pour les soins. Enfin, à la sortie, nous facilitons le transfert du patient en cas d'hospitalisation. C'est aux personnels de santé de s'adapter aux patients, et non l'inverse ! " ■



PERRINE CURVALE

psychologue rattachée à des services de psychiatrie adulte à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM)

« Un web-documentaire qui sensibilise les jeunes à la maladie mentale »

I Éléna Fassio, Violette Vanoye et moi, toutes psychologues à l'AP-HM, avons réalisé un web-documentaire, Epsykoi, destiné à sensibiliser les jeunes aux signes avant-coureurs des troubles psychiatriques. Six jeunes vivant avec ces difficultés témoignent, ainsi que quatre de leurs proches et quatre experts. Notre projet, porté par l'association Solidarité Réhabilitation, a débuté en février 2015, et sa mise en ligne est intervenue en janvier dernier. Tout est parti du besoin de faire de la prévention et du constat que nos patients en psychiatrie adulte sont accompagnés trop tardivement. Si les premiers signes de mal-être étaient pris en charge plus tôt, on pourrait parfois empêcher l'entrée dans un trouble psychiatrique caractérisé. Par ailleurs, la stigmatisation de la maladie mentale est un frein important. Trop de gens pensent que cela ne concerne que les autres, alors qu'une personne sur cinq est touchée par la maladie mentale. Nous voulions donc, grâce à ce web-documentaire, déstigmatiser la psychiatrie et montrer que la maladie mentale n'est pas une fatalité, qu'elle se soigne plutôt bien aujourd'hui. La version tablette et smartphone est en projet. Et à la rentrée 2018, nous avons l'intention d'aller dans les lycées pour présenter Epsykoi, en collaboration avec l'Éducation nationale. " ■

Ouvrir un restaurant à l'entrée d'un hôpital, ce n'est pas courant.

Qu'est-ce qui vous a motivé ?

Nous avons répondu à un appel d'offres des Hospices civils de Lyon qui avait pour objectif de rénover l'offre de restauration et d'améliorer l'accueil du public. Et puis, on le sait bien, on ne mange pas toujours très bien à l'hôpital. Il existe déjà de très bonnes brasseries à Lyon mais dans un lieu comme l'hôpital, je crois davantage à la nécessité de créer des maisons de convivialité, qui mettent l'accent sur le lien social. C'est dans cet esprit que nous nous sommes présentés et nous avons été retenus car nous proposons un ticket d'entrée accessible, avec des produits de qualité, de saison et provenant uniquement du terroir lyonnais.

Les patients de l'hôpital peuvent difficilement quitter leur chambre pour venir y manger. En revanche, leur famille ou les personnes qui viennent passer un examen, mais aussi tous les gens de l'extérieur, témoignent de leur intérêt pour ce nouveau lieu. À sa manière, je crois que cette brasserie participe à l'amélioration de l'environnement hospitalier.

Vous insistez sur l'importance du « bien manger » à l'hôpital. Pour quelle raison ?

Le milieu hospitalier, les Ehpad... Il y a des lieux comme ceux-là, propices à l'introduction d'une restauration artisanale, et dont on ne soupçonne pas qu'ils peuvent être attractifs et rendre les gens heureux. Ce sont des endroits très intéressants : ils permettent de donner une autre image de la cuisine, de pouvoir démontrer à quel point elle permet de créer du lien social et de véhiculer des ondes positives. La direction des Hospices

THIERRY MARX

CHEF EXÉCUTIF ET DIRECTEUR DE LA RESTAURATION AU MANDARIN ORIENTAL À PARIS

Le chef cuisinier Thierry Marx se lance un nouveau défi avec l'ouverture, en janvier 2018, de La Villa, une brasserie gastronomique implantée dans un pavillon classé de l'hôpital Édouard-Herriot, à Lyon. Adeptes de la cuisine moléculaire, très engagé dans la réinsertion des jeunes grâce à la cuisine, Thierry Marx y propose une carte gourmande et accessible, en mettant en avant l'importance du « bien manger » à l'hôpital.



© Roberto Frankenberg

« La restauration artisanale peut rendre les gens heureux à l'hôpital »

..... Bio express



civils de Lyon, que j'ai rencontrée plusieurs fois pendant les travaux, s'est montrée très sensible à ce volet du projet.

Cuisine-t-on différemment à l'hôpital ?

Ce restaurant ne fonctionne pas en silo, il permet au contraire une ouverture sur l'extérieur. Nous essayons de cuisiner comme on le ferait ailleurs, en proposant une carte accessible à tous et des plats gourmands. Je ne peux malheureusement pas être présent sur place tout le temps. Mais ce qui compte aussi à mes yeux, c'est que le restaurant donne la possibilité à de jeunes collaborateurs avec lesquels j'ai pu travailler de s'exprimer en toute liberté et de retrouver un confort de vie, notamment en étant revenu dans leur région lyonnaise d'origine.

Quel regard portez-vous sur le milieu hospitalier ?

J'ai beaucoup d'admiration pour les personnels qui travaillent à l'hôpital et dans les Ehpad. Ils sont confrontés quotidiennement à des choses qui vont mal et aux dérèglements de la société. Il suffit d'aller ne serait-ce qu'une fois aux urgences pour le constater : c'est un univers sous tension, dont on espère chaque jour qu'il va s'améliorer et bénéficier de moyens et d'une reconnaissance supplémentaire. Je salue vraiment l'implication des personnels hospitaliers, ce sont de véritables artisans de la santé, qui ont le souci de l'« expérience client » pour reprendre une expression courante dans la restauration. Il faut s'intéresser à ces métiers. Et si cette brasserie, à son niveau, leur amène un peu de réconfort, j'en serais ravi ! ■



Espace de la Tête d'Or - Lyon

103 Boulevard de Stalingrad, 69100 Lyon – Villeurbanne



les Rencontres RH de la Santé

L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS PARCOURS

Actualités RH et innovations managériales,
Dialogue social, GRH, GHT, QVT...

PUBLIC

- DIRECTEURS,
- DRH,
- DIRECTEURS DES AFFAIRES MÉDICALES,
- MÉDECINS ET PRÉSIDENTS DE CME
- PRATICIENS,
- ATTACHÉS D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE,
- RESPONSABLES ET CHARGÉS DE FORMATION,
- DIRECTEURS DES SOINS,
- CADRES,
- INSTITUTIONNELS ET EXPERTS RH,
- ETC.

24 & 25
SEPTEMBRE 2018



PARIS HEALTHCARE WEEK



SALONS ET CONGRÈS

POUR TOUS LES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME DE SANTÉ

29-31
MAI
2018

PARIS EXPO
PORTE DE VERSAILLES
HALLS 7.2/7.3



Fil rouge 2018 :
Territoire(s), la nouvelle frontière



DÉCOUVREZ
le pré-programme
des conférences et journées
formations/métiers

sur
www.sphconseil.eu

UN ÉVÉNEMENT



UNE ORGANISATION



Retrouvez également :



parishealthcareweek.com

